

Mise à jour de nos pratiques concernant les appareils électroniques

Chers parents,

Dans le cadre de notre engagement à favoriser un environnement propice à l'apprentissage, à la concentration et au bien-être de nos élèves, le Collège des Hauts Sommets apportera certaines modifications à l'utilisation des appareils électroniques à compter de la prochaine rentrée.

Tout d'abord, les tablettes personnelles ne feront désormais plus partie des outils autorisés en classe. Il sera toutefois possible que les élèves les apportent pour une utilisation en soirée sur une base volontaire.

Nous sommes conscients que certaines activités pédagogiques ou certains besoins particuliers peuvent nécessiter l'accès à un appareil numérique. Dans ces situations, le Collège s'engage à mettre une tablette à la disposition de l'élève pour la durée précise de l'activité ou du besoin identifié.

Par ailleurs, nous souhaitons également renforcer les mesures favorisant une saine hygiène de vie et un sommeil de qualité. Ainsi, il ne sera désormais plus permis de conserver un téléphone cellulaire durant la nuit pour tous les niveaux, y compris les élèves de 5^e secondaire.

Nous sommes convaincus que ces ajustements contribueront positivement à la réussite scolaire, au bien-être et au développement global de nos élèves. Nous vous remercions de votre collaboration et de votre confiance dans la mise en œuvre de ces nouvelles orientations.

Si vous avez des questions ou souhaitez obtenir des précisions, n'hésitez pas à communiquer avec la direction.

Veillez recevoir, chers parents, nos salutations distinguées.

Marie-Eve Chevarie

Directrice des services pédagogiques

mechevarie@deshautssommets.com 418 823-2759 poste 234